

VOTRE POINT TRI 1 >> Parking du presbytère



Point d'Apport
Volontaire pour les
Ordures Ménagères (OM)



Point d'Apport
Volontaire pour les
Emballages Ménagers
Recyclables (EMR)

VOTRE POINT TRI 2 >> Place de la Croix de la Mission



Point d'Apport
Volontaire
pour les Ordures
Ménagères (OM)



Point d'Apport
Volontaire
pour les Emballages
Ménagères
Recyclables (EMR)



Point d'Apport
Volontaire
pour le
Verre

VOTRE POINT TRI 3 >> Rue Longue



Point d'Apport
Volontaire pour les
Ordures Ménagères (OM)



Point d'Apport
Volontaire pour les
Emballages Ménagers
Recyclables (EMR)

VOTRE POINT TRI 4 >> Place du Maréchal Ferrant



Point d'Apport
Volontaire pour les
Ordures Ménagères (OM)



Point d'Apport
Volontaire pour les
Emballages Ménagers
Recyclables (EMR)

VOTRE POINT TRI 5 >> Rue Achille Levère



Point d'Apport
Volontaire pour les
Ordures Ménagères (OM)



Point d'Apport
Volontaire pour les
Emballages Ménagers
Recyclables (EMR)

VOTRE POINT TRI 6 >> Passage à niveau Rue Achille Levère



Point d'Apport
Volontaire pour les
Ordures Ménagères (OM)



Point d'Apport
Volontaire pour les
Emballages Ménagers
Recyclables (EMR)

Plus de renseignements ?
www.sictom-pezenas-agde.fr



SICTOM Pézenas-Agde
Adresse postale: BP 112 – 34120 Pézenas
Siège administratif: 27, avenue de Pézenas
34120 Nézignan-l'Évêque
Tél.: 04 67 98 45 83 – Fax: 04 67 90 05 98
Courriel: contact@sictom-pezenas-agde.fr



J'AI LE BON GESTE, JE TRIE !

Nouvelle modalité de collecte de vos déchets Lundi 24 Janvier 2022

En partenariat avec la Ville de Lézigan-La-Cèbe, le SICTOM Pézenas - Agde met en place la nouvelle modalité de collecte de vos déchets en point d'apport volontaire, avec pour objectif de vous faciliter le geste de tri :

- En supprimant la contrainte des jours et heures de collecte, des sorties et retraits de bacs, du nettoyage de vos bacs individuels.
- En supprimant les bacs en permanence sur la voie publique qui génèrent de nombreuses incivilités.

Pour la bonne mise en œuvre de cette évolution de collecte, merci de :

- Sortir une dernière fois votre bac vert rempli de vos ordures ménagères lors de la dernière collecte du **Lundi 24 Janvier 2022**, et de laisser votre bac au point de regroupement.

- Sortir une dernière fois votre bac jaune rempli de vos emballages ménagers recyclables en vrac lors de la dernière collecte du **Lundi 24 Janvier 2022** et de le laisser au point de regroupement.

Le retrait de l'ensemble des bacs individuels sera effectué par les agents du SICTOM Lundi 24 janvier 2022.

A partir de cette date, vous pourrez déposer :

- Vos **emballages ménagers recyclables**, toujours en vrac, dans la colonne prévue à cet effet : voir les localisations au dos et sur le plan - selon votre secteur
- Vos **ordures ménagères résiduelles**, toujours en sac fermé, dans la colonne prévue à cet effet : voir les localisations au dos et sur le plan - selon votre secteur

**Nous vous simplifions le tri. Merci pour vos bons gestes !
Tous acteurs de la transition écologique pour notre environnement
quotidien !**

